


**Circuit 01 AS 05 du 31 mai au 18 juin inclus**

Transporteur VOYAGES GAL : 04 50 43 05 87

 Proxim iTi → email : [contact@proximiti.fr](mailto:contact@proximiti.fr) - site internet : [www.proximiti.fr](http://www.proximiti.fr)

Commune de départ	Nom de l'arrêt	Départ matin L.M.M.J.V	Retour Mercredi midi	Retour soir L.M.J.V
PERS-JUSSY	VURET	7h15		
REIGNIER-ESERY	MOUSSY	/	/	
REIGNIER-ESERY	ARCULINGE	7h20		
REIGNIER-ESERY	LA CRETAZ FRUITIERE	7h21		
REIGNIER-ESERY	CUSY	7h22		
REIGNIER-ESERY	YVRE	7h24		
REIGNIER-ESERY	ESERY EGLISE	7h27		
REIGNIER-ESERY	LES CRETETS	7h30		
REIGNIER-ESERY	ECOLE ESERY	7h32		
REIGNIER-ESERY	CESARGE	7h33		
REIGNIER-ESERY	POLLINGE	sur 01as01	sur 01as01	sur 02as06
REIGNIER-ESERY	MARSINGE	sur 01as01	sur 01as01	sur 02as06
REIGNIER-ESERY	CHEF LIEU	/	/	17h13
REIGNIER-ESERY	COLLEGE LA PIERRE AUX FEES	7h50	12h10	16h55

Le soir : correspondance à Reignier-Esery Chef-lieu avec les circuits 02AS06 et 02AS07.

Le matin, l'élève doit se présenter 5 minutes avant l'heure de départ indiquée.

1/ Inscription au transport scolaire en ligne du 1er mai au 30 juin sur [www.proximiti.fr](http://www.proximiti.fr) (en cas d'attente d'orientation, pré-inscrivez en ligne l'élève).

2/ À la fin de chaque année scolaire, l'élève doit conserver sa carte de transport scolaire car elle est réutilisable d'année en année, durant toute la scolarité de l'élève.

3/ Les fiches horaires sont réactualisées courant août.


**Circuit 02 AS 06 du 31 mai au 18 juin inclus**

Transporteur : VOYAGES GAL 04 50 43 05 87

 Proxim iTi → email : [contact@proximiti.fr](mailto:contact@proximiti.fr) - site internet : [www.proximiti.fr](http://www.proximiti.fr)

Commune de départ	Nom de l'arrêt	Départ matin LMJV	Retour Mercredi midi	Retour soir L.M.J.V
REIGNIER-ESERY	ARCULINGES	6H40		
REIGNIER-ESERY	LA CRETAZ FRUITERE	6H43		
REIGNIER-ESERY	CUSY	6H44		
REIGNIER-ESERY	ESERY EGLISE	6H48		sur 01as05
REIGNIER-ESERY	ESERY-ECOLE	6H50		sur 01as05
REIGNIER-ESERY	POLLINGE	sur 01as01	sur 01as01	
REIGNIER-ESERY	MARSINGE	sur 01as01	sur 01as01	
REIGNIER-ESERY	CHEF-LIEU arrivée	7H08		
REIGNIER-ESERY	CHEF-LIEU départ	7H14		
LA ROCHE-SUR-FORON	LYCEE SAINTE FAMILLE	7h36	12h00	16h30
LA ROCHE-SUR-FORON	GARE ROUTIERE LES ALLOBROGES (arrêt pour collégiens de Sainte Marie aussi)	7h45	12h15	16H45

Le matin, correspondance au chef lieu de Reignier-Esery avec la T73 (direction Annemasse)

Le soir, correspondance sous réserve de places disponibles avec le 01AS05 à REIGNIER-ESERY Chef-lieu.

Le matin, l'élève doit se présenter 5 minutes avant l'heure de départ indiquée.

1/ Inscription au transport scolaire en ligne du 1er mai au 30 juin sur [www.proximiti.fr](http://www.proximiti.fr) (en cas d'attente d'orientation, pré-inscrivez en ligne l'élève).

2/ À la fin de chaque année scolaire, l'élève doit conserver sa carte de transport scolaire car elle est réutilisable d'année en année, durant toute la scolarité de l'élève.

3/ Les fiches horaires sont réactualisées courant août.

**Circuit 01 AS 01 du 31 mai au 18 juin inclus**

Transporteur VOYAGES GAL : 04 50 43 05 87

Proxim iTi → email : contact@proximiti.fr - site internet : www.proximiti.fr

Commune de départ	Nom de l'arrêt	Départ matin L.M.M.J.V	Retour Mercredi midi	Retour soir L.M.J.V
ARBUSIGNY	VERNAY DESSOUS	7h05 7h00		
ARBUSIGNY	VERNAY DESSUS	7h07 7h02		
ARBUSIGNY	LE PARC	7h09 7h04		
ARBUSIGNY	LACHAT	7h10 7h05		
ARBUSIGNY	LE MAGNIN	7h13 7h08		
ARBUSIGNY	CHAVALLY	7h14 7h09		
ARBUSIGNY	LA PLAGNE	7h16 7h11		
ARBUSIGNY	LE SOUGET	7h18 7h13		
ARBUSIGNY	LA PLATIERE	7h20 7h15		
ARBUSIGNY	CHEF-LIEU	7h23 7h18		
ARBUSIGNY	CHEZ VACHOUX	7h26 7h21		
LA MURAZ	LE MONT 1	7h30 7h25		
LA MURAZ	LE MONT 2	7h34 7h29		
REIGNIER-ESERY	marsinges	7h35		sur 02as06
REIGNIER-ESERY	pollinges	7h37		sur 02as06
REIGNIER-ESERY	COLLEGE LA PIERRE AUX FEES	7h50	12h10	16h55

Le matin, l'élève doit se présenter 5 minutes avant l'heure de départ indiquée.

- 1/ Inscription au transport scolaire en ligne du 1er mai au 30 juin sur [www.proximiti.fr](http://www.proximiti.fr) (en cas d'attente d'orientation, pré-inscrivez en ligne l'élève).
- 2/ À la fin de chaque année scolaire, l'élève doit conserver sa carte de transport scolaire car elle est réutilisable d'année en année, durant toute la scolarité de l'élève.
- 3/ Les fiches horaires sont réactualisées courant août.